

SUBVENTIONS
DÉLIVRÉES PAR
LA COMMUNE DE
LULLY EN
FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



LIEN POUR LE
RÈGLEMENT ET
LES CONDITIONS
D'OCTROI DES
SUBVENTIONS



CECB+
Certificat
énergétique
cantonal des
bâtiments

500 CHF



Récupérateur
d'eau
de pluie

100%
max 1000 CHF



Titre de
transport :
Carte Junior

100%



Achat d'un vélo
traditionnel
ou électrique

50%
max 300 CHF



Titre de transport :
Abonnement
demi-tarif

50% pour les nouveaux
demi-tarifs
25% pour les
renouvellements



Projet de
développement
durable au bénéfice
de la
collectivité

jusqu'à 100%
max 8'000 CHF



Réparation
de vélo

100%
max 100 CHF



Consommation
locale

Francs Paysans (valeur
CHF 100.- à acheter au
greffe pour CHF 80.-)

